

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vufflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vufflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vufflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vufflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vufflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Etude du préavis N° 07/2016

Demande de crédit de CHF 51'000.-- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

MM. Pierre-André Bruchez, Denges
Edmond Piguët, Vuflens le Château
Gérard Zbinden, Yens

s'est réunie le mercredi 21 septembre 2016 dans les locaux de l'ERM en présence de Messieurs Salvatore Guarna et Tony Reverchon, ainsi que de Mesdames Dominique Mathey et Valérie Hüsler.

Monsieur Philippe Sutter, Vaux-sur-Morges excusé et l'absence de M. Alexandre Huber, Echichens ramènent la Commission à 3 membres présents.

En accord avec les délégués du Comité de direction, nous décidons de commencer l'examen du préavis précité sans plus attendre.

Madame Mathey nous donne une description très précise de la situation actuelle des collecteurs des hauts.

La poussée démographique de nos villages, les infiltrations d'eau permanentes ainsi que les différents quartiers encore en unitaire font que la STREL de Pont de Vaux fonctionne en plein. Rajoutons maintenant un peu de pluie et nous obtenons un déversement par le trop plein directement dans... La Morges.

C'est une évidence, l'installation atteint ses limites de débit !

Monsieur Reverchon porte à notre connaissance les derniers potins du Canton, à savoir le raccordement des STEP d'Apples et Reverolle à celle de l'ERM et ce, dans un avenir pas si lointain. Il nous rassure tout de suite, la grande remise à niveau de nos installations nous permettra de traiter la totalité de ces eaux, y compris une marge de manœuvre nécessaire et prévisible. Le traitement des micropolluants est onéreux et le Canton semble privilégier cette solution.

Plus de doutes, cette fois ça ne passera plus du tout...

Comme vous l'avez découvert dans le préavis, l'AVM va renouveler sa conduite d'eau potable entre Vaux-sur-Morges et Monnaz au printemps 2017.

Une variante pourrait peut-être passer par là avant de rejoindre notre station, qui sait ?

Le Bureau e-dric.ch a déjà réalisé la modélisation du fonctionnement du réseau de l'ERM, il s'occupera de la partie modélisation hydrologique / hydraulique et sera associé au Bureau Gérard Chevalier SA, Responsable de l'étude de variantes et génie civil.

Ce projet entre dans le plan de subventionnement cantonal « régionalisation des STEP et micropolluants » d'où la participation financière de la DGE (Direction Générale de l'Environnement).

Fin de la planification de cette étude : décembre 2016.

Les différents devis reçus font apparaître un montant total de CHF 51'000.-- TTC.

A déduire le montant de la subvention cantonale que la DGE aura déterminé.

Le Comité de direction propose de prélever la totalité du montant de l'étude sur le « Fonds de renouvellement réseau intercommunal » compte N° 9281.03 qui présente un solde, au 31 décembre 2015, de CHF 1'046'023,45 (sans compter la déduction de CHF 109'260.--, prévue pour les préavis non encore décomptés Nos 01/2013, 01/2014, 03/2015 et 05/2015).

Fondés sur ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis N° 07/2016 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,

DECIDE

1. d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 51'000 -- TTC**, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet,
2. d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis,
3. d'autoriser le Comité de direction, en cas de besoin, à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix, jusqu'à hauteur du crédit accordé.

Au nom de la Commission
Le Président-rapporteur

Gérard Zbinden.

Yens, le 26 septembre 2016.